



## **Journée thématique d'échanges**

*« Nouvelles pratiques agricoles et paysage dans le Savès gersois »*

**10 octobre 2019 à Auradé (32)**

### **COMPTE- RENDU**

*Cette journée du Réseau Paysage Occitanie vise à avoir un aperçu des nouvelles pratiques agricoles qui se développent en lien avec les demandes sociétales et environnementales. A partir des diverses expériences évoquées, c'est aussi l'évolution possible des paysages gersois qui est interrogée, que ce soit au travers des nouvelles pratiques culturelles ou des plantations réalisées, notamment en agroforesterie.*

*Environ une quinzaine de personnes (services de l'État, associations, agents de collectivités, élus locaux, universitaires...) se sont retrouvées à Auradé pour un itinéraire commenté (voir plan page 8) à travers les paysages du Savès et de l'Astarac, entités paysagères situées au sud-est du Gers (voir fiche entité en annexe).*

## **Introduction de la journée**

*Mot d'accueil de Francis LARROQUE, Maire d'Auradé et Conseiller départemental du canton de l'Isle-Jourdain.*

*Alain GUGLIELMETTI, DREAL Occitanie /DSPO remercie la Mairie d'Auradé pour son accueil et, le CAUE du Gers pour la préparation de la journée qui va nous permettre d'observer et de commenter l'évolution des paysages en lien avec celle des pratiques agricoles.*

*Laetitia LAFFITTE, CAUE du Gers, présente rapidement la journée itinérante qui permettra tout au long du parcours et à chaque arrêt, d'aborder différentes évolutions des pratiques agricoles : bandes enherbées, agroforesterie, maintien de prairies, méthanisation... Nous reviendrons dans la salle de la mairie d'Auradé en fin de journée avec la présentation des travaux de Mathilde Rue, paysagiste doctorante au laboratoire des dynamiques rurales de l'UT2J.*

## AURADÉ : Développement de bandes enherbées et de couverts végétaux

*Francis LARROQUE Vice-Président et Jeanne LAFFONT animatrice du groupement des agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT)  
(Cf. diaporama et film de présentation)*

La démarche est née pour donner suite au rapport Hénin en 1979, intitulé « Activités agricoles et qualité des eaux » qui pointait les conséquences négatives de l'activité agricole sur l'environnement, notamment au travers de la pollution du milieu par les intrants, que ce soient des engrais ou des produits phytosanitaires.

Dans les années qui suivent, la société « Grande Paroisse » a engagé sur la commune d'Auradé l'observation de la concentration des nitrates en milieu agricole et dans les cours d'eau. Une quinzaine d'agriculteurs s'engagent à partir de 1985 à réduire les apports d'azote.

Au début des années 1990 commence l'implantation des premières bandes enherbées de 5 m de large le long des cours d'eau, contribuant ainsi à limiter la concentration des intrants dans les cours d'eau (ces bandes enherbées deviendront obligatoires en 2005).



*Auradé - Bande enherbé entre cultures et cours d'eau*

La reconnaissance du travail réalisé et de ses effets sur l'environnement vient en 1992 avec le prix de la fondation Pierre Sarazin<sup>1</sup>. A cette période, une association d'agriculteurs est créée qui s'élargira en 2013 au travers du « Groupement des Agriculteurs de la Gascogne Toulousaine - GAGT » dont le territoire correspond à la communauté de communes de la Gascogne toulousaine (14 communes).

Le processus intégrateur entre les pratiques agricoles et leurs impacts sur l'environnement se développe avec une limitation des apports d'intrants et surtout une évolution des pratiques culturales, visant à rationaliser la fertilisation mais aussi à limiter les phénomènes érosifs. Depuis une dizaine d'années, les agriculteurs engagés ont ainsi développé des processus

---

<sup>1</sup> Créée en 1990, la Fondation Pierre Sarazin, sous l'égide de la Fondation de France, encourage l'innovation sous toutes ses formes dans tous les secteurs de l'agriculture. La Fondation s'attache à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement, ancrée sur les plans technique et économique, et dont les innovations peuvent être reproductibles.

cultureux innovants, visant à maintenir un couvert en toutes saisons (pour éviter l'érosion) et à favoriser un semis direct sans travail lourd du sol, ce qui contribue au maintien de sa biodiversité.

Sur la saison 2019-2020, 240 ha seront ainsi protégés de l'érosion avec un couvert végétal hivernal qui servira au printemps d'engrais vert.

Depuis quelques années, une nouvelle expérimentation est engagée avec des doubles cultures sur une même parcelle, associant par exemple blé (semé en hiver) et sorgho, soja ou sarrasin (semé en mai). La diminution de rendement en blé est de l'ordre de 20 % mais les besoins en désherbage sont limités et surtout une seconde récolte est possible sur le même espace en décalé, améliorant le rendement global.



*Auradé - Culture intercalaire de soja en juin*



*Auradé - Double culture sur un même champs. Le blé est semé sur deux rangs laissant un espace pour la seconde culture*

Les résultats obtenus ont été récompensés une nouvelle fois en 2017 par un prix de la fondation Pierre Sarazin.

L'exemplarité des démarches engagées sur ce territoire fait école, notamment lors des échanges entre agriculteurs. Ce travail est d'autant plus important que le GAGT se situe dans un secteur agricole riche avec peu d'agriculteurs bio et peu de mutualisation (par exemple il n'y a pas de CUMA sur le secteur).

Plus largement, l'animatrice du GAGT conduit un travail important de sensibilisation auprès des scolaires (intervention dans 11 écoles du territoire) pour présenter les enjeux de l'agriculture et faire partager ces expériences positives.

## NOILHAN : Exploitation agricole, agroforesterie et élevage

*Jack DE LOZZO, agriculteur EARL Le Chalet à Noilhan (visite commentée de l'exploitation)*

Une exploitation de 125 ha dont 25 ha en propriété propre. À l'origine, c'était une exploitation « classique » mais la prise de conscience au début des années 2000 des problèmes de santé posés par l'agriculture conventionnelle ont incité M. De Lozzo à une conversion de son exploitation en bio, favorisant les cycles biologiques et l'absence d'intrant. Changement total de façon de faire avec le développement de la polyculture-élevage (bovins et ovins).

Sur les terres en propriété, il a développé depuis 2007 l'agroforesterie en optimisant les effets d'ombrage et en diversifiant les essences d'arbres (50 arbres à l'hectare, 22 m d'écart entre les rangs). Sur ce rang arboré, l'agriculteur y associe aussi d'autres cultures ligneuses comme la vigne par exemple. La biodiversité se développe sur ces parcelles.



*Noilhan - Parcelle agroforestière plantée en 2011 sur l'exploitation de M. De Lozzo*

Un assolement est pratiqué sur 3 ans (prairie, culture, repos). Les rendements sont plus faibles, avec pour le blé une moyenne de 20 quintaux à l'hectare, mais de meilleure qualité et avec un prix de vente de l'ordre de 400 € la tonne (contre 150 € la tonne en blé conventionnel).

La valorisation de la démarche passe aussi par la communication, d'où la présence d'un panneau pédagogique à proximité.

M. De Lozzo a développé la vente directe lui permettant une valorisation financière correcte de ses produits animaux mais c'est un autre métier difficilement compatible avec les travaux agricoles, surtout pour un producteur isolé. Il vise de ce fait plutôt les circuits intermédiaires.



*Noilhan – Communication sur l'agroforesterie*

Ce type d'exploitation reste fragile, soumise plus que d'autres aux aléas climatiques et surtout au temps long qui permettra de valoriser plus fortement les investissements consentis

aujourd'hui. La création d'une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) avec son fils est un atout pour la pérennisation de l'exploitation.

## **SIMORRE : Buffet en commun préparé avec des producteurs Bio**

Arthur Paillès, responsable du « Bouche à oreille », bistrot culturel situé au cœur du bourg de Simorre, présente avec les producteurs présents (Béatrice Pasa « un air de campagne » poulets, Jean-Marie Carré « quoi de neuf sous les arbres » poules pondeuses) les produits bio proposés et le concept de bistrot culturel.

Le Bouche à oreille est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), structure à but non lucratif, réunissant plus de 120 coopérateurs autour de 4 thématiques : l'alimentation, du potager à l'assiette, la culture et l'éducation populaire, le développement des initiatives économiques locales, l'éthique et la transmission qui animent la démocratie du projet.

## **CACHAN : Maintien des prairies de coteau par le pâturage**

*Laurie VASSELIN ADASEA du Gers, Myriam DESCLAUX agricultrice et Arnaud SERIN éleveur*

Aux alentours de Simorre, au sein de la vallée et des coteaux de la Lauze, site Natura 2000, des prairies agricoles étaient vouées à l'abandon et donc au reboisement naturel, suite au départ à la retraite du propriétaire exploitant. Avec l'aide de l'ADASEA du Gers, une solution a pu être trouvée, associant la nouvelle propriétaire foncière et un éleveur avec son troupeau de bovins. Les bêtes, par leur pâturage régulier, permettent de maintenir les prairies ouvertes et contribuent ainsi à préserver une certaine forme de biodiversité qui sinon serait vouée à disparaître.



*Cachan - Un espace maintenu en prairie grâce à l'association d'un propriétaire foncier et d'un éleveur*

Sur le même terrain, la propriétaire développe en parallèle un projet d'agrotourisme avec un concept de cabane dans les arbres. L'entretien des espaces participe à la qualité de l'accueil.

## L'élaboration du paysage dans les projets agroforestiers de Haute-Garonne.

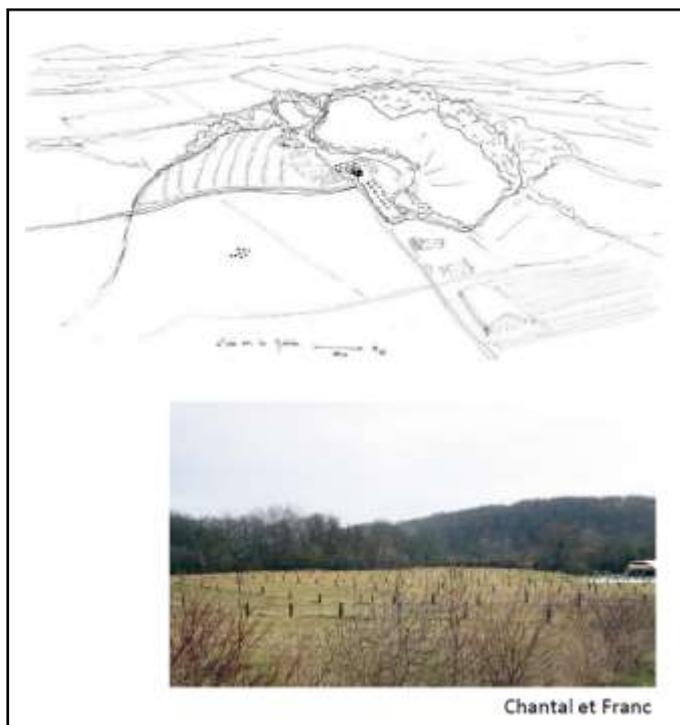
*Mathilde RUE, paysagiste DPLG, Doctorante en géographie et aménagement de l'espace (Cf. diaporama)*

Articles cf. lien <https://lisst.univ-tlse2.fr/accueil/equipes-de-recherche-hn/dynamiques-rurales/annuaire/mathilde-rue--475552.kjsp>

Le but de la recherche conduite par Mathilde Rue est de comprendre les processus à l'œuvre dans des exploitations agroforestières, contribuant de fait à une évolution des paysages ruraux. Seize exploitations situées en Haute-Garonne sont étudiées, la plupart des agriculteurs concernés étant à l'origine des néophytes en matière d'agriculture. Il s'agit d'agroforesterie intra parcellaire.

Des visites de terrain, des entretiens, des observations filmées et photographiques permettent de saisir les différents aspects qui conduisent au choix de l'agroforesterie.

A la suite de ce recueil d'information, le processus d'élaboration du projet agroforestier a été décomposé en six temps successifs :



*Extrait diaporama M. Rue : l'élaboration du paysage dans les projets agroforestiers de Haute-Garonne*

1. Découverte du système agroforestier, émergence de l'idée qui croise l'expérience personnelle d'un paysage, d'un territoire au travers de son vécu.
2. Choix du lieu et installation
3. Conception
4. Réalisation
5. Conduite et gestion
6. Evolution et transmission

L'expérience montre que le choix de l'installation de ces néo-agriculteurs constitue la première difficulté, entre un idéal rêvé et la réalité du foncier disponible. Une fois leur installation

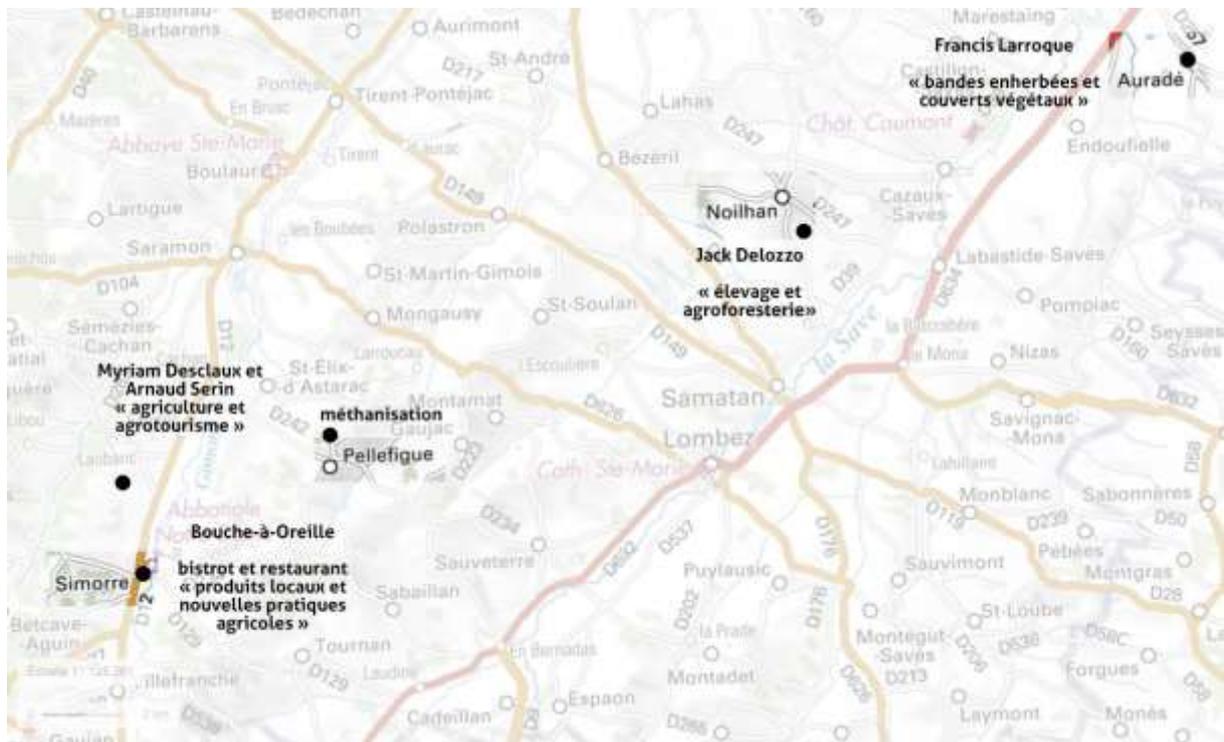
actée, la conception agroforestière arrive rapidement, ainsi que sa mise en œuvre. Cet engagement semble aller au-delà des questions agricoles. Il intègre la transmission de certaines valeurs mais celles-ci restent fragiles, l'agroforesterie étant encore une exception.

Les agriculteurs ont conscience de modifier leur paysage, peut-être aussi pour retrouver un tant soit peu leur paysage idéalisé.

## Les participant(e)s

Nom / Prénom	Qualité
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie
BÉRINGUIER Philippe	UT2J/GEODE
VIDAL Olivier	DDT 82
LABAUME Philippe	UR Les CAUE d'Occitanie
GUGLIELMETTI Alain	DREAL Occitanie
RIDEAU Fabien	DDT 65
BACQUIÉ Anne	Commune de Préchac, CDC Lomagne
BOURGOUIN Sarah	DDT 32
BARAYRE Marine	Fédération Départementale des Chasseurs du Gers
RUE Mathilde	UT2J/LISST/ Dynamiques rurales – LAREP Versailles/Marseille
RICAUD-LAFFITTE Laetitia	CAUE 32
BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie	DREAL Occitanie
BRET Philippe	CAUE 32
VASSELIN Laurie	ADASEA 32
DESCLAUX Myriam	Agricultrice
SERIN Arnaud	Éleveur
LARROQUE Francis	Maire d'Auradé, Conseiller départemental et Vice-président du groupement des agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT)
LAFFONT Jeanne	Animatrice du groupement des agriculteurs de la Gascogne Toulousaine (GAGT)
DELOZZO Jack	Agriculteur
PAILLÈS Arthur	Restaurateur « Bouche à oreille »
CARRE Jean-Marie	Éleveur de poules pondeuses
PASA Béatrice	Éleveur de poulets

## Itinéraire et points d'arrêt de la JTE du 10/10/2019



# Annexes : fiche entités paysagères

Pour en savoir plus : [lien vers atlas des paysages](#)

PRATIQUE > ENTITÉS PAYSAGÈRES DE MIDI-PYRÉNÉES

## ASTARAC

Le Gers "originel" et ses vallées dissymétriques.



**GERS**

L'Astarac est le plus vaste ensemble paysager gersois et peut-être le plus homogène. Il couvre tout le Sud du département soit près d'un quart de sa superficie. C'est la Gascogne originelle, à la base de l'éventail gascon, au pied du plateau de Lannemezan d'où sont issues les principales rivières gasconnes.

### [ CARACTÉRISTIQUES ]

C'est le pays des vallées dissymétriques, avec notamment ses paysages identitaires des Serres, ourlets boisés continus, ponctués de prairies. Ils semblent venir directement de la barrière pyrénéenne toute proche au Sud et ils se succèdent d'Est en Ouest à l'horizon soulignant le cloisonnement des vallées : la Gimone, l'Arrats, le Gers, les Baises et le Bouès. C'est le «Haut-Gers», la partie la plus «montagnarde», celle où les altitudes sont les plus importantes, les pentes les plus fortes et où l'influence des Pyrénées est la plus prégnante (avec son voisin Magnoac).

L'unité paysagère de ce vaste ensemble repose avant tout sur une unité géologique et morphologique. Le paysage est rythmé par l'alternance «coteaux-vallées» et on distingue aisément les trois ensembles physiologiques qui les composent : la boubée, la serre et la ribère. Ces vallées offrent des paysages à la fois «sauvages» et «cultivés» marqués par une polyculture où l'élevage occupe encore une place très importante.



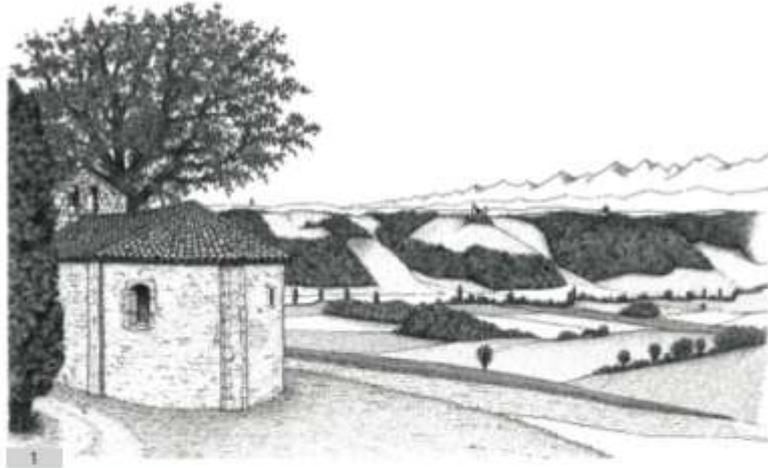
1. Vue aérienne sur la succession des vallées dissymétriques d'Est en Ouest : l'alternance Serre / Ribère / Boubée
2. Les coteaux abrupts presque intégralement boisés se succèdent à l'horizon. Au premier plan, dans la boubée, nombreuses fermes disposées en échiquier.

Le CAUE de Midi-Pyrénées - www.caue-mp.fr



### » Ferme équerre et architecture de terre crue

L'habitat traditionnel confère également une forte unité à ce terroir que ce soit par la prédominance du modèle de fermes "en équerre" ou les techniques de constructions en terre crue (pisé, torchis, motte de terre...). Ce vaste ensemble paysager n'a pas de réelle capitale. L'Astarac est partagé entre les influences auscitaine au Nord, tarbaise au Sud-Ouest et même toulousaine au Nord-Est qui lui assurent aujourd'hui une certaine stabilité démographique après une longue période de déclin.



1. Paysage emblématique de l'Astarac : Un coteau boisé à l'horizon qui souligne la vallée avec la chaîne des Pyrénées en toile de fond.
2. Terre abandonnée sur les coteaux reconquis par la végétation. En arrière plan, le village de Moncaussin et sa motte castrale, un des patrimoines identitaires de l'Astarac.
3. Petite cabane abandonnée en damier (mottes de terre crue et galets), une architecture originale mais fragile.

Mirande, trop petite sous-préfecture, ou Masseube situées au coeur du terroir dans les deux plus grandes vallées (Baïse et Gers) et le long des principaux axes (RN21 et RD929) font office de capitales symboliques.

### » Polyculture et élevage

La répétitivité du relief et du paysage est cependant loin d'être synonyme de monotonie. L'Astarac reste avant tout un patchwork de lieux et de milieux, de couleurs et de teintes des plus variés liés justement à la polyculture, mélange subtil de champs, de prairies, de bois. Chaque vallée montre un visage différent, possède sa propre personnalité tant et si bien qu'on pourrait aisément distinguer un Astarac Nord et un Astarac Sud, un Astarac oriental et un Astarac occidental. D'ailleurs, plusieurs unités ou «sous-entités» paysagères composent le territoire : le Haut-Astarac, le Pays d'Anglès, le Pardiac, le Pays Mirandais, l'ensemble Coteaux et Plaines des Baïses, l'ensemble vallées et Coteaux du Gers.

## [ ÉVOLUTIONS, MUTATIONS, DYNAMIQUES, TENDANCES, ... ]

- Enfrichement et abandon des terres dans les coteaux, généralisation du maïs en fond de vallée.
- Périurbanisation localisée, implantation de constructions neuves sur les hauteurs (point de vue).
- Dégradation de l'habitat traditionnel en terre crue en particulier.
- Aménagements paysagers des abords de fermes d'exploitation et intégration des bâtiments d'élevage.
- Valorisation des principaux axes importants : RN21, RD939, RD929.

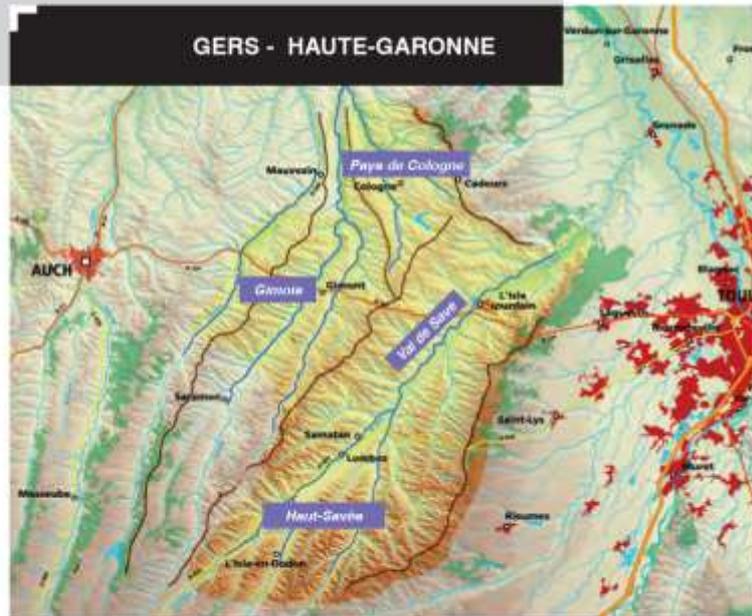
# SAVÈS

La Gascogne toulousaine

GERS - HAUTE-GARONNE



Le Savès correspond à l'extrémité sud-est de l'éventail gascon, en contrebas de la "crête Tolo-sane" (Coteau de Pujaudran), ourlet caillouteux de l'ancien lit de la Garonne qui l'enserme et le sépare nettement de la Plaine toulousaine.



## [ CARACTÉRISTIQUES ]

### » De vastes étendues de collines

Le Savès-toulousain forme les paysages du Sud-Est de la Gascogne, qui contrastent nettement avec les paysages de la plaine et des terrasses garonnaises. "Le soleil s'y lève toulousain et s'y couche gascon", à l'image des migrations pendulaires qui animent les résidents du territoire travaillant à Toulouse.

C'est le pays le plus oriental et méditerranéen de la Gascogne gersoise: la "Gascogne toulousaine".

- Gascon, même si presque languedocien, parce qu'il appartient à la Gascogne gersoise et à l'Éventail Gascon, avec les caractéristiques paysagères, physiques et culturelles d'un terroir à l'origine polycole et à l'habitat dispersé.
- Savès, parce qu'organisé autour de l'ample vallée de la Save, vallée gasconne d'exception qui a donné son nom aux collines qui la bordent : le toponyme Savès qualifiant de nombreuses communes.
- Toulousain, par son architecture de brique, matériau de construction traditionnel et contemporain, mais aussi par son rattachement à l'orbite toulousaine qui transforme considérablement les paysages savésiens : routes, constructions, aménagements urbains...



1. Sur les hauteurs de Pujaudran, la RN124, à deux fois deux voies, pénètre dans le département et dévoile un panorama sur les amples paysages savésiens.
2. Long valon savésien sans fin, dédié aux oléagineux et aux céréales.

LES CAUE DE MIDI-PYRÉNÉES - www.caue-mip.fr

LES CAUE  
DE MIDI-PYRÉNÉES



### » La brique, matériau et éléments de décors

Le Savès est le pays de la brique. La rareté du grès et du calcaire dans le sol est compensé par les gisements de terre à brique. Dans l'architecture traditionnelle, la **brique crue** (adobe) mais principalement la **brique cuite** composent l'essentiel des appareillages où elles peuvent s'associer parfois, aux galets ocre dans la vallées de la Save, ou encore cohabiter avec les colombages et les calcaires dans certains secteurs. Aujourd'hui encore, les maisons neuves ne dérogent pas à la tradition de la brique cuite. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses, le Savès étant devenu un espace résidentiel inscrit dans la grande couronne toulousaine.

### » Deux Savès bien distincts

Le paysage du Savès repose sur un relief ample, mollement cabossé, nu et "gondolé" de part et d'autres des principales vallées : la Save, la Gesse, la Boulouze. Toutefois, on peut aisément distinguer deux Savès :

- Un Savès Gersois au nord, véritable "beauce gascogne" avec ses vastes étendues de collines très cultivées. Ce "pays de cocagne", territoire de grandes cultures céréalières, se trouve aujourd'hui largement sous l'aire d'influence de la métropole toulousaine.
- Un Savès Haut-Garonnais au sud, ou Haut-Savès, déjà presque commingeois, au climat pyrénéen plus marqué, au relief plus tourmenté et aux pentes accentuées. C'est une campagne "bocagère" plus en déprise, siège d'une polyculture où l'élevage est encore fortement présent et où les boisements occupent une place plus importante. Ce territoire est également plus à l'écart des dynamiques péri-urbaines.

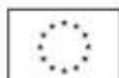
L'Isle-Joudain tient lieu de pôle économique et démographique au nord, et capte en premier rideau une influence toulousaine sensible jusqu'à Gimont. Au sud, Samatan et Lombez forment un troisième pôle dynamique, au développement économique moins affirmé tandis que Boulogne-sur-Gesse rayonne sur son arrière-pays.



1. Paysage emblématique du Savès gersois : longues collines étirées et cultivées, grange aux briques foraines, clocher élané des villages...
2. Mansteing moulin en brique sur la Save, rivière remarquable tant pour ses aménagements (casier d'étalement, canaux...) que comme "espace naturel" au sein de ce territoire de grande culture.
3. Le Sud du Savès, une zone de contact entre Savès, Astarac et Comminges, un relief plus "tourmenté" et un espace moins soumis à la pression toulousaine.

## [ ÉVOLUTIONS, MUTATIONS, DYNAMIQUES, TENDANCES, ... ]

- Le parc de logements explose avec la construction de nombreuses maisons neuves en lotissements ou isolées. Le mitage des collines et des coteaux et la requalification urbaine des villages et des bourgs méritent une réflexion urgente au regard de la transformation des paysages qu'a connu la couronne toulousaine. Ce mouvement est accentué par le doublement de la RN124.
- L'agriculture connaît d'importantes mutations : désertification des campagnes, régression de l'élevage, céréaliculture intensive conduite par des agriculteurs qui vivent de plus en plus "en ville".
- L'utilisation de la brique, la réutilisation des granges et la préservation des pigeonniers présentent un enjeu identitaire et paysager important.



Les 8 Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Midi-Pyrénées

Cartographie : CAUE 32, Arbre et Paysage 32 et Actimage - Crédits photos : CAUE 32- Charte graphique : Pauline REDOULES  
Cette fiche a été cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional



**Site Internet du Réseau Paysage Occitanie**  
**[Suivez le lien](#)**

